

Cercle de Coopération des ONG
de développement du
Luxembourg

a.s.b.l.

13, av. Gaston Diderich
L – 1420 Luxembourg

Tél : +352 26 02 09 11

Fax : +352 26 02 09 26

www.cercle.lu

info@cercle.lu



Luxembourg, le 9 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mettre en œuvre l'Agenda 2030 au Luxembourg

**Remise de réflexions de la société civile luxembourgeoise au gouvernement,
représenté par**

Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

et

Camille Gira, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures

Douze organisations issues de différents secteurs de la société civile luxembourgeoise¹ ont remis au gouvernement, représenté par Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et Camille Gira, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures une [position commune sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour un développement durable \(« Agenda 2030 »\) au Luxembourg.](#)

¹ ASTI, Bio LËTZEBUERG, Caritas Luxembourg, CELL, Cercle de Coopération des ONG de développement, CLAE, etika, Greenpeace Luxembourg, LCGB, mouvement écologique, natur&émwelt et OGBL

L'Agenda 2030 – un Agenda pour tous

Au sommet des Nations Unies à New York en septembre, les Etats du monde se sont engagés d'atteindre dans le cadre de l'Agenda 2030 les 17 objectifs de développement durable (ODD)² d'ici 2030. Ils ont annoncé rien moins que « l'éradication totale de la pauvreté extrême », « la réduction des inégalités entre et à l'intérieur des pays », « la prise de mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques », « un changement fondamental de la manière dont nos sociétés produisent et consomment des biens et services » – pour n'en citer que quelques-uns.

Voilà un projet extrêmement ambitieux, qui concerne aussi le Luxembourg, puisque l'Agenda 2030 adopte une approche universelle et s'applique à tous les pays. De plus, l'Agenda 2030 est un réel Agenda pour tous. Il devient dès lors le nouveau cadre d'action pour tous les acteurs impliqués dans un développement durable : les gouvernements, les parlements, la société civile, le secteur privé, le secteur académique, les citoyens, etc.

Au travers de la position commune [« Mettre en œuvre l'Agenda 2030 au Luxembourg »](#) les organisations de la société civile encouragent le gouvernement luxembourgeois à :

- faire du développement durable une priorité fondamentale et transversale, déterminant toutes les politiques gouvernementales
- réunir le courage et le leadership politique nécessaire au plus haut niveau du gouvernement
- élaborer une stratégie et une feuille de route nationale suivies de mesures concrètes, efficaces, étendues et cohérentes et de mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation systématiques et efficaces
- à ne pas se cacher derrière les « spécificités » du Luxembourg pour réaliser le changement souhaité mais les mettre en valeur pour réaliser les changements souhaités
- à se détourner progressivement de la doctrine de la croissance économique à tout prix
- à continuer ses travaux en matière du PIB Bien-être
- à examiner des voies de transition du modèle économique en place vers une économie plus diversifiée et socialement responsable
- à adopter une approche participative pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Luxembourg.

Les 12 organisations co-signataires reconnaissent cependant que réaliser l'Agenda 2030 requiert un effort commun et une prise de responsabilité à tous les niveaux, du gouvernement certes, mais également des administrations, du parlement, du secteur académique, des partenaires sociaux, des entreprises, du secteur agricole, de la société civile organisée et des citoyens en tant que consommateurs, électeurs, salariés, employeurs etc.

Pour plus d'informations :

Christine Dahm, directrice

christine.dahm@cercle.lu, téléphone (+352 26 02 09 11)

Note :

En tant que membre de CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, le Cercle a pu bénéficier de fonds de la Commission européenne, afin de mettre en œuvre ces activités, dont le plaidoyer sur les Objectifs du Développement Durable, à l'occasion de la présidence luxembourgeoise et sur une durée de 12 mois. Le projet « *Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne 2015 « S'engager en tant que société civile dans la mise en œuvre du nouveau cadre après 2015 et dans l'année européenne pour le développement »* » est cofinancé par la Commission Européenne avec un montant de 249,272.54 EUR.

Le contenu de ce communiqué relève néanmoins de la seule responsabilité des 12 organisations signataires, dont le Cercle de Coopération, et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

² <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>